



MOBILIER NATIONAL

COMMUNIQUÉ
DE PRESSE

06.11.2020

LE POINT D'ALENÇON, 10 ANS DÉJÀ !



En cette année 2020, l'Atelier national conservatoire s'apprête à célébrer les dix ans de son inscription sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité (UNESCO).

En portant la candidature de savoir-faire de la dentelle au Point d'Alençon devant les instances de l'Unesco en 2010, il s'agissait pour tous ceux qui œuvrent au quotidien pour sa conservation, sa transmission et son excellence de faire reconnaître le génie humain et la virtuosité du geste qui se dissimulent derrière les motifs délicats de cette dentelle.

Le point d'Alençon est une dentelle faite à l'aiguille et à la main, en fil de lin et, plus récemment, en coton d'Égypte. Implantée sur le territoire alençonnais, la dentelle se développe grâce à la protection accordée par Colbert, à partir de 1665, pour la création de manufactures dans une vingtaine de villes du royaume afin de concurrencer le point de Venise, et ainsi développer une production manufacturière de grande qualité et faire rayonner les arts et les savoir-faire nationaux dans toute l'Europe.

Pratiquée de génération en génération d'abord chez des ouvrières indépendantes, puis par des religieuses, et finalement dans une école dentellière soutenue par la Chambre de commerce d'Alençon, cette technique s'est transmise au fil du temps, nous permettant d'admirer l'extrême habileté des dentellières qui œuvrent actuellement dans l'atelier rattaché à l'administration du Mobilier national depuis 1976.

Résolument tourné vers l'avenir, l'atelier renouvelle la production en diversifiant les supports où la dentelle peut s'afficher et des artistes d'aujourd'hui comme Corinne Sentou, Didier Trenet, Jean-Michel Maurice ou encore Jean-Luc Parant — s'emparent de ce médium comme support d'expression de leur imaginaire et de leur performance.

La conservation de cette technique est d'autant plus remarquable et précieuse que le point d'Alençon est le seul qui ne puisse être réalisé autrement qu'à la main. Véritable art de la patience, le point d'Alençon est un assemblage presque invisible d'éléments de très petites tailles réalisés avec un fil de lin ou de coton nécessitant dix étapes successives. Il faut sept heures de

travail pour produire un centimètre carré de dentelle. Chaque dentellière apprend ce complexe processus de création au cours d'une formation qui repose pour une large part sur la transmission orale et l'enseignement pratique.

Ce sont ainsi les aspects techniques, le fait que son apprentissage repose sur le lien humain, les valeurs que ce travail véhicule, son ancienneté et sa propension à s'adapter aux besoins et aux exigences esthétiques et artistiques d'aujourd'hui, qui ont valu au point d'Alençon son inscription sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité (UNESCO) en novembre 2010. Fêter cette consécration est donc plus qu'important pour celles et ceux qui œuvrent au quotidien à sa défense et sa promotion en France et à l'international.



Au printemps 2021, le musée des beaux-arts et de la dentelle présentera une exposition intitulée « L'art des dentellières d'Alençon » : des pièces créées par les dentellières de l'atelier.

Ces œuvres ont été numérisées dans le cadre du partenariat avec Google art & culture.

→
Voile de mariée Papillon,
Corinne SENTOU

↓
Composition pour un carré
Les Mouches I,
Didier TRENET



CONTACT PRESSE

Céline Mefret
celine.mefret@culture.gouv.fr
01 44 08 53 20

MOBIlier NATIONAL

1 Rue Berbier du Mets, 75013 Paris
mobiliernational.culture.gouv.fr